

# NORMANDIE MANCHE

## « On parle de nous pendant la campagne mais après ? »

**Municipales.** À quelques jours des élections, qui auront lieu les 15 et 22 mars, les jeunes se sentent-ils suffisamment écoutés par leurs élus locaux et les candidats en campagne ?

● Marielle Bastide

### Témoignages

« C'est le petit papier qui se déplie, c'est ça ? » Théo et Ivan ont bien reçu leur carte d'électeur mais pas sûr que ces deux jeunes habitants de Saint-Lô se rendront jusqu'à leur bureau de vote pour les municipales des 15 et 22 mars. Ils ne se sont pas encore vraiment intéressés à la campagne. « On n'a vu qu'un seul candidat, sur TikTok », confient les deux boxeurs de 19 ans.

Etan Laurence, 19 ans, a lui aussi vu passer le même homme, sur TikTok. « Il n'y a pas beaucoup de communication directe envers les jeunes, je trouve. Il faut que les politiques soient présents sur les réseaux et que ce soit bien fait, pour réussir à nous capter », souligne-t-il, sans être capable de citer le nom du candidat. Il s'agissait de Philippe Villeroy, qui se félicite d'ailleurs d'avoir neuf personnes de moins de 30 ans sur sa liste. Fabien Legast, tête de la liste citoyenne, assure présenter l'équipe la plus jeune des six en lice. Mais pas sûr que leurs arguments suffisent à convaincre.

« Les jeunes, on parle de nous en ce moment, pendant la campagne, mais après ? », pointe Mya Harel, 17 ans et pressée de voter en 2027. La jeune femme suit de près la vie démocratique locale, connaît le nom des listes, ne comprend pas celles qui se disent sans étiquettes.

« Moi, j'apprécie les candidats qui font du porte à porte, qui vont au contact des gens, même si je ne suis pas d'accord avec leurs idées », avance-t-elle. Elle attend du futur maire qu'il soit « joyeux, proche des



À Saint-Lô, ces deux adolescentes aimeraient un deuxième city-stade pour jouer au basket plus souvent. | PHOTO : OUEST-FRANCE



**Il n'y a pas beaucoup de communication directe envers les jeunes.**

ETAN LAURENCE, 19 ANS :

gens et qu'il me considère comme son égale ».

### Des bus le soir et le dimanche

À 19 ans, Lilou de Saint-Jores est éducatrice sportive et s'intéresse de loin à ces municipales. « Je pense qu'il y a des choses à proposer pour

les jeunes et les étudiants, avec des cartes de réduction. Elles existent déjà, mais il y a mieux à faire », assure-t-elle. La Saint-Loise se demande aussi : « Oui, les jeunes sont pris en compte mais est-ce que tout ce qui est promis est mis en place, au final ? Je n'en suis pas sûre... »

Croisée dans le quartier du Val Saint-Jean avec son jeune fils, une maman commente : « À part le city-stade et zoner, il n'y a pas grand-chose à faire dans le secteur pour les jeunes. » Et les visites de quartier auprès des habitants organisées par l'équipe d'Emmanuelle Lejeune, durant ce mandat ? Jamais entendu parler, répondent plusieurs

jeunes riverains. Ils ont plein de propositions pour la maire sortante, et pour tous les autres candidats.

Un deuxième city-stade pour permettre aux filles de jouer plus souvent « car les garçons ne leur laissent pas la place », regrettent deux basketteuses ; des bus le soir et le dimanche pour rentrer de leur entraînement de manière autonome ; des animations. Avec des idées très précises, comme Samantha, qui voudrait organiser, sur le modèle de la Coupe d'Afrique des Nations, une CAN à Saint-Lô. Des doléances qui ne demandent qu'à être entendues.

## Quel est le rôle des maires dans la gestion des écoles ?

● Recueilli par Line Chopin

### Trois questions à...

Sébastien Grandin, maire de Courcy candidat à sa réélection.



Sébastien Grandin, maire de Courcy, ici en 2023. | PHOTO : OUEST-FRANCE ARCHIVES

**Lorsque vous avez appris que le RPI était menacé, comment vous êtes-vous mobilisés en tant que maire, malgré le fait que la compétence scolaire appartient à Coutances Mer et bocage ?**

L'Éducation nationale a supprimé un poste sur le RPI de Courcy-Saussey, à la rentrée de septembre 2024. À ce moment-là, j'ai essayé de peser en tant que maire, pour défendre l'école vis-à-vis de l'Éducation nationale, par exemple en envoyant un courrier à l'inspecteur, mais je n'ai pas eu de retour.

Avec la suppression du poste, le RPI a été inclus dans le vote de la carte scolaire en décembre 2024. J'ai souhaité qu'il n'y ait pas de fermeture, mais une fusion avec une autre école, afin de conserver l'ensemble des postes existants.

**Avez-vous eu le sentiment de pouvoir peser dans ce dossier, ou que tout se jouait ailleurs ?**

J'ai pu appuyer pour continuer à avoir des services de proximité, comme le périscolaire et la garderie. Pour moi, c'était la condition pour la fusion. On n'enlève pas le service complètement : on adapte les écoles à la démographie qui ne va pas dans le sens du maintien du nombre d'élèves.

Mais le pincement au cœur est réel : c'est toujours une défaite pour un maire de fermer son école. Ce qu'il faut pour un maire, c'est rebondir et continuer à offrir du service à la population, pour les couples avec enfants qui ont décidé d'habiter une commune où il y avait une école. Il faut les accompagner.

**Avec le recul, qu'est-ce qu'un maire peut encore faire pour défendre l'école rurale ?**

C'est compliqué. Dans notre secteur, l'action se fait au sein des instances communautaires. Notre but, en tant que maire, c'est aussi de défendre l'école au sein de la communauté de communes. Le conseil communautaire est souverain. Le maire est là pour que ça se passe le mieux possible.

## Viols, féminicide et tentatives de meurtre seront jugés aux assises de la Manche

**Justice.** La cour d'assises de la Manche tient sa première session de l'année de vendredi 6 à vendredi 20 mars, à Coutances. Cinq affaires seront jugées pendant ces deux semaines.

● Kristell Le Gall

Cinq affaires seront jugées par la session de cour d'assises de la Manche qui s'ouvre ce vendredi 6 mars par les intérêts civils.

### Des hommes déjà condamnés

Lundi 9 et mardi 10 mars, la cour jugera une affaire de viol et d'agression sexuelle sur une adolescente de 13 ans, par un ami de son père. « Les faits ont eu lieu en juin 2022, sur une plage du Sud-Manche », précise Dominique Veillard, présidente des assises.

L'accusé, 41 ans, a été condamné en 2018 pour le viol de sa fille, puis en 2024 pour des viols et agressions

sexuelles sur les petites filles de ses voisins. En récidive, il encourt la perpétuité.

Mercredi 11 et jeudi 12 mars, un homme de 21 ans sera jugé pour viol, avec acte de barbarie, commis à Cherbourg en août 2023. L'histoire avait ému au niveau national, le pronostic vital de la victime avait été engagé pendant plusieurs jours. Il risque la perpétuité.

Un homme de 61 ans comparaitra vendredi 13 et lundi 16 mars pour tentative de féminicide, le 15 octobre 2023, dans le Centre-Manche.

Sa victime et lui avaient été jugés un mois avant par la cour criminel-

le, lui pour les viols sur les filles de sa compagne, elle pour non-dénonciation de crime.

« Il avait été condamné, avec un mandat de dépôt à effet différé, elle acquittée. » Il encourt la réclusion à perpétuité.

### Des accusés en détention

Suivra un féminicide mardi 17 et mercredi 18 mars. En février 2023, aux Loges-Marchis, Jean-Luc Garnier (1), actuellement en détention, avait reconnu avoir tué son épouse, aussi mère de ses trois enfants.

« Elle voulait le quitter, il pensait qu'elle le trompait. » Le casier judiciaire de l'accusé est vierge. Il en-

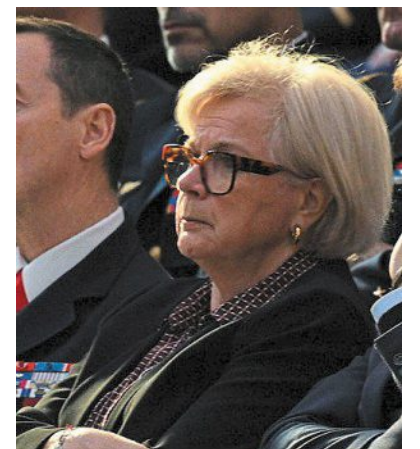
court la perpétuité.

Enfin, Mohamed Razi Legdiri (1), ressortissant tunisien en situation irrégulière, sera jugé pour tentative de meurtre jeudi 19 et vendredi 20 mars.

Le 29 mai 2022, à Avranches, il s'était battu avec un homme de nationalité afghane et lui avait asséné des coups de couteau. Il risque 30 ans de prison.

(1) Ouest-France donne les identités des accusés, dès lors qu'ils comparaissent détenus et qu'ils ne sont pas impliqués dans des affaires de mœurs dans lesquelles on pourrait identifier leurs victimes.

## La ministre des Armées en visite à Cherbourg



La ministre des Armées, Catherine Vautrin, lundi 2 mars, à l'île Longue pendant les discours d'Emmanuel Macron. | PHOTO : GUILLAUME SALIGOT / OUEST-FRANCE

La dernière fois qu'un locataire de l'Hôtel de Brienne était venu à Cherbourg-en-Cotentin, c'était en 2021 avec Florence Parly, en visite sur l'incroyable chantier de réparation du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) La Perle. Ce vendredi 6 mars, l'actuelle ministre des Armées va combler un trou de près de cinq ans.

En période de conflit intense avec l'Iran, cependant que la France dépêche sur place son porte-avions Charles-de-Gaulle et lors que le chef de l'État a annoncé, ce lundi 2 mars à Brest (Finistère), sa volonté de renforcer l'arsenal nucléaire du pays, Catherine Vautrin effectue donc un déplacement dans la cité portuaire normande. Là où est justement construite, depuis toujours, la force de dissuasion sous-marine.

Fin du programme des SNA Baracuda (construction de six sous-marins de classe Suffren) et début de celui des sous-marins lanceurs d'engins de 3<sup>e</sup> génération (SNLE 3G de classe Invincible), l'État a passé commande de quatre unités : Catherine Vautrin doit se rendre à la base navale ainsi qu'à Naval Group. La CGT, qui réclamait audience sans obtenir gain de cause, annonce un mouvement de protestation, à 11 h, devant les grilles de l'établissement.

## Quels sont les candidats en lice à Coutances pour le fauteuil de maire ?

● Kristell Le Gall

### Municipales

Une quinzaine de lignes a rebattu les cartes. Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025, les rédactions locales sont destinataires d'un communiqué de presse : pour des raisons de santé, le maire de Coutances Jean-Dominique Bourdin ne pas briguera un second mandat. Une quinzaine de lignes, dont on ne soupçonne pas encore tout à fait l'effet papillon : deux mois plus tard, trois de ses adjoints se seront déclarés candidats à la mairie. Lorsque Jean-Dominique Bourdin annonce qu'il renonce au mandat qu'il occupait depuis 2020, seul Grégory Galbadon, maire actuel de Saint-Pierre-de-Coutances est sur la ligne de départ. Il l'admet lorsqu'il annonce sa candidature : il

a discuté avec la majorité sortante, les discussions n'ont pas été satisfaisantes. D'où sa volonté de conduire une liste.

### Trois adjoints sur la ligne de départ

Pendant plusieurs semaines, les pronostics vont bon train sur le nom de celui ou celle, au sein de la majorité, qui prendra la suite de Jean-Dominique Bourdin. Au lendemain de la cérémonie des vœux, ils sont deux à revendiquer « l'héritage » du premier magistrat sortant : le premier adjoint Pascal Langlois, et l'adjoint à la culture, Christian Savary.

Au sein de la majorité, un troisième homme a depuis fait connaître ses envies de municipalité : Étienne Savary, adjoint à la tranquillité ur-

baine, déjà tête de liste en 2008. Lui en revanche s'est complètement détaché de ses anciens camarades, affichant le soutien de l'opposition de droite.

### Quel quinté au premier tour ?

Dans cette farandole de candidats sans étiquette et proches de la majorité actuelle, une cinquième candidature a émergé, sans surprise : celle de la gauche Alternatives citoyennes du Coutançais, menée par un binôme Anne-Charlotte Pénot et Christophe Osmont.

Grégory Galbadon, Pascal Langlois, Christian Savary, Étienne Savary, Anne-Charlotte Pénot : dans l'ordre des candidatures, voilà le quinté du premier tour à Coutances. Et bien malin est celui qui devinera dans quel ordre il apparaîtra



L'hôtel de Ville de Coutances est revendiqué par cinq candidats et candidate aux élections municipales des 15 et 22 mars. | PHOTO : OUEST-FRANCE

au soir du 15 mars. Ni qui, au jeu des potentielles alliances, aura son nom sur un bulletin du deuxième tour.

## La FDSEA et les JA s'adressent aux candidats

### Municipales

« La place de l'agriculture dans votre projet municipal. » C'est le sujet de la lettre ouverte de la FDSEA et des JA de la Manche aux candidats et candidates aux élections municipales.

Évoquant des sujets économiques sur lesquels les communes n'ont pas de prise, le syndicat majoritaire

insiste aussi sur leur rôle pour « entretenir les paysages, participer à l'économie locale, être en première ligne en cas d'intempéries comme ils l'ont prouvé lors des tempêtes Ciaran ou Gorette... Leur connaissance fine du territoire et leur capacité d'adaptation en font des partenaires naturels des collectivités locales. »

Comment, au-delà des simples déclarations d'intention ? « En préservant le foncier agricole, en accompagnant l'installation et la transmission des exploitations, en valorisant les productions du département dans la restauration collective, en encourageant les projets d'énergies renouvelables portés par le monde agricole, en soutenant les services en milieu rural... » énumère la FDSEA et les JA. Et aussi en valorisant « la place des élus issus du monde agricole ».